

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Band:** 105 (1960)  
**Heft:** 4

## Titelseiten

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

# REVUE MILITAIRE SUISSE

**Rédaction-Direction :** Colonel-brigadier Roger Masson

**Rédacteur-Adjoint :** Lt-colonel EMG Georges Rapp

**Administration :** Lt-colonel Ernest Bütiger

**Editeurs et expédition :** Imprimeries Réunies S. A., av. Gare 39, Lausanne  
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II 5209)

**Annonces :** Publicitas S. A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

---

**ABONNEMENT :** Suisse : 1 an Fr. 12.— ; 6 mois Fr. 7.— ; 3 mois Fr. 4.—  
Etranger : 1 an Fr. 15.— ; 6 mois Fr. 8.— ; 3 mois Fr. 4.50

Prix du numéro : Fr. 1.50

---

## Hommage au Général Henri Guisan

En apprenant la mort de ce grand soldat et ardent patriote, le peuple suisse s'est recueilli avec émotion. Certes, il savait ce que le Général avait fait pour le pays. Il lui vouait sa reconnaissance, son estime et une respectueuse amitié. Mais le danger avait passé, la guerre était finie depuis quinze ans ; d'autres générations sont montées. Assurément, le Général avait accompli avec bonheur sa lourde tâche, justifié la confiance du gouvernement et du citoyen, maintenu intacts son prestige et sa popularité. Mais n'avait-il pas, comme tant d'autres, fait son devoir ? Et voici que subitement, devant cette perte irréparable, tous ont pris conscience d'un deuil qui afflige profondément la nation.

La presse et la radio ont souligné les mérites de l'ancien commandant en chef de notre armée : le sentiment élevé qu'il avait de sa mission, la droiture et la noblesse de son caractère, son sens de l'humain, source de sa grande bonté, la clarté de ses décisions, son rayonnement intellectuel et moral.

La Suisse neutre n'eut pas l'occasion de se battre, puisqu'elle ne fut pas attaquée. Les mesures prises en vue de